

# MASTER EXPERTISE ETHNOLOGIQUE EN PATRIMOINE IMMATÉRIEL

## TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

**NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ :** BAC +5

## ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

**DOMAINE D'ÉTUDE :** Histoire, Ethnologie

*Domaine :*

## Objectifs

Le Master « Expertise ethnologique en patrimoine immatériel » a pour objectifs de répondre aux demandes croissantes des acteurs (villes, régions, Etats, communautés de pays, associations, individus, etc.) de reconnaissance, d'inventaire, de promotion d'éléments considérés comme « patrimoniaux ».

La complexité des dispositifs nationaux et internationaux à mobiliser nécessite l'intervention d'un corps d'experts pour lesquels n'existe à l'heure actuelle aucune formation notamment pour cette catégorie nouvelle que représente le patrimoine culturel immatériel.

Cette formation, unique en Europe, a pour objectif de former ce corps d'experts et vise ainsi deux types de publics :

- des étudiants en anthropologie désireux de se doter des outils permettant le montage de dossier de reconnaissance patrimoniale et de médiation de la culture ;
- des acteurs du monde socioprofessionnel, confrontés à ces nouvelles catégories patrimoniales, et soucieux de se doter des outils scientifiques de l'anthropologie pour les mieux domestiquer.

## ÉTABLISSEMENT

## LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

## CONTACT

### Contact scolarité

**Gestionnaire du Master EEPI**

• **Corine JAHNSEN**

[master.ash@univ-tlse2.fr](mailto:master.ash@univ-tlse2.fr)

05 61 50 23 56

### Contact formation continue

Contacts

# Savoir-faire et compétences

- Assurer le montage et la réalisation de projets en lien avec le patrimoine et la médiation de la culture.
- Coordonner les activités d'une équipe
- Utiliser des systèmes d'information et de communication

**Fiche descriptive** [PDF - 300Ko ] *du parcours Expertise Ethnologique en Patrimoine Immatériel*

## Condition d'accès

### 1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

**Fiche de procédure** [PDF - 435Ko ]

**Téléchargez le dossier de candidature** [PDF - 355Ko ]

### 2ème année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation

**Fiche de procédure** [PDF - 380Ko ]

**Téléchargez le dossier de candidature** [PDF - 359Ko ]

## Formation(s) requise(s)

### Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la **Licence mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie** ou d'une formation bac+3 équivalente.

### Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- au titre de la **Validation des Études Supérieures (VES)**
- au titre de la **Validation des Acquis (VA)**
- au titre de la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

## Inscription

### 1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

**Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription**

### 2ème année :

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

## Poursuite d'études

### Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du **SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**